Avertissement: Notes prises au vol, erreurs possibles, prudence...

Mardi 2 juillet 2013 Hôpital cantonal de Genève Y a-t-il un médecin dans l'avion? Dr L. Gétaz

En allant de Londres à Sao Paolo, le Dr Gétaz a dû intervenir à la demande de l'équipage pour une passagère de 32 ans présentant plusieurs pertes de connaissance avec crises tonico-cloniques après avoir pris une benzodiazépines 30 min. avant le décollage.

A équidistance entre l'Europe et l'Amérique du Sud il n'y avait rien d'autre à faire que de poursuivre le vol. Après un téléphone (satellite) avec ses collègues de Genève, il administre de l'oxygène, donne du Valium iv et débarque la patiente à Sao Paolo, où elle sera hospitalisée finalement pour une probable encéphalite virale.

Les problèmes de santé en avion ne sont pas si rares que ça...et avec 2,75 milliards de passagers par an, on compte quand même 350 problèmes de santé par jour...

La plupart du temps il s'agit de problèmes digestifs (25%) suivis de problèmes cardiaques (10%) et neurologiques (10%).

Pour en savoir plus on lira le papier de Drew C. Peterson et al: «Outcomes of Medical Emergencies on Commercial Airline Flights» (N Engl J Med 2013; 368:2075-2083) http://www.nejm.org/doi/full/10.1056/NEJMoa1212052

Le matériel médical a disposition de l'hôtesse est une petite «pharmacie de famille» avec pansements, désinfectants et paracetamol...

Par ailleurs il existe des «boîtes moyen courrier» avec: adrénaline, atropine, diazépan et furosémide et des boîtes «long courrier» avec: hydrocortisone, amoxicilline, quinine, lidocaïne, digoxine, buprénorphine et un défibrilllateur.

Du point de vue médico-légal ce n'est pas simple...

Pour ce qui est du pénal c'est la Convention de Tokyo qui est appliquée, pour ce qui est de la procédure civile ça peut dépendre du domicile du médecin, du pays de la compagnie aérienne, du domicile du patient....

La prudence est de mise...

On nous recommande malgré tout en cas de nécessité de nous identifier, d'obtenir un traducteur (si le patient parle une autre langue), d'obtenir (si possible) un consentement du patient, de ne faire que ce que nous savons faire, de contacter le sol pour demander une assistance téléphonique et d'envisager un déroutement...

Bonnes vacances (je suis absent jusqu'au 29.7...)

Compte-rendu du Dr Eric Bierens de Haan transmis par le laboratoire MGD

<u>ericbdh@bluewin.ch</u> <u>colloque@labomgd.ch</u>

